



CATALOGUE des FORMATIONS

Dédiées aux licencié(e)s des clubs de football

Saison 2020/2021



Aveyron



Lozère

SECTEUR AVEYRON / LOZERE



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE D'OCCITANIE



L'EDITO DU PRESIDENT LE PLAN DE FORMATION

Votre engagement à animer, développer votre club est à saluer et, l'Instance Départementale doit y apporter des réponses pour mieux vous accompagner en ciblant trois axes : le Sportif, l'Educatif et l'Associatif.

Devant les évolutions de la société et les réformes mises en place, pour réussir et répondre aux attentes de tous vos licenciés, nous devons vous aider à structurer votre Projet Club.

Le volet Formation doit être au cœur de nos actions de proximité au sein du District Aveyron Football, il est porté par l'Equipe Technique et ces formateurs que je remercie.

Pour aller plus loin et accélérer ce processus et son déploiement au sein de notre territoire, nous vous proposons, pour cette nouvelle saison, un guide dans lequel vous trouverez notamment toutes les informations utiles, le calendrier complet et uniformisé, les nouveautés, les modalités d'inscriptions aux sessions, les contacts, les dispositifs financiers, mais aussi la présentation schématique de la formation des Educateurs, désormais régionalisée sur le plan administratif et financier.

Dès cette rentrée, nous pourrons vous accueillir au sein du nouveau bâtiment District Aveyron Football, dans une salle de formation dédiée, au centre du nouveau complexe sportif de la Roque à Onet le Château,

Vous le voyez, la formation n'est jamais figée et demande à évoluer, à s'enrichir pour être constamment au plus près des préoccupations quotidiennes des clubs.

Merci pour votre engagement d'aujourd'hui, force d'attractivité de notre sport pour bâtir les réussites de demain.

Restant à votre écoute pour construire, Ensemble, le Football de Demain

Le Président



Arnaud DELPAL

SOMMAIRE

-	Edito du Président	2
-	Sommaire	3
-	Présentation	
•	Organisation Pôle Formation	4
•	Organisation Administrative	5
•	Implantation par secteur	6
-	Parcours de formation des éducateurs	
•	Présentation schématique	8
•	Tutoriel d'inscription en ligne	9
•	Calendrier des formations des éducateurs	14
-	Accueil des formations au sein de votre Club	
•	Fiche Inscription	26
-	Statut de l'Éducateur	
•	Schéma obligations des Clubs	27
•	Conventions	29
-	Parcours de formation des dirigeants	
•	Présentation schématique	35
•	Calendrier des formations des dirigeants	36
-	Formation des arbitres	
•	Formation initiale en arbitrage	41
-	Dispositifs financiers d'accompagnement	42

ORGANISATION

POLE FORMATION



Coordinateur

Gilles BOSCUS – CT PPF



**Référent Formations Educateurs
Franck PLENECASSAGNE**

**Référent Formations Dirigeants
Christian SALERES**

**Référent Formations Arbitres
Patrick SALOMON**



UNE EQUIPE TECHNIQUE de TERRITOIRE DEDIEE A CHAQUE FAMILLE



UNE EQUIPE ADMINISTRATIVE

Référents Administratifs IR2F



**INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE D'OCCITANIE**



**Modules de
Formation/Certification**

Christelle PANSANEL

christelle.pansanel@occitanie.fff.fr

04.67.15.95.31

**Formations Continues Dirigeants,
Arbitres, BEF, VAE (recyclage)**

Mary GUILLEMJOUAN

mary.guillemjouan@occitanie.fff.fr

05 61 37 67 99

**BMF Classique / BMF en
apprentissage**

Jérémie SALAZARD

jeremie.salazard@occitanie.fff.fr

05 82 08 27 63

Référent Administratif DISTRICTS



Arnaude MATET

developpement@aveyron.fff.fr

05 65 77 32 06

CLUBS SECTEUR AVEYRON



SECTEUR OUEST

ANGLARS VAUREILLES	LA BASTIDE L'EVEQUE
ARGENCE VIADENE	LA TERRISSE
AUBRAC 98	LACROIX BARREZ
BAS ROUERGUE	MERIDIENNE D'OLT
BOUILLAC	MONTBAZENS
BOUSSAC	MOYRAZES
BOZOULS	NAUCELLE
CAMBOULAZET	OLYMPIQUE MARTIEL
CAMPUAC GOLINHAC	PAYS ALZUREEN
CANTOIN	PENCHOT LIVINHAC
CAPDENAC PORTUGAIS	RIEUPEYROUX / LA SAL.
CAUSSE LESTANG	RIGNAC
COLOMBIES	RIVES (Etoile sportive)
COMBES	RIVES DU LOT
DOURDOU	SAINTE CROIX
ESPALION	SOULAGES BONNEVAL
FOISSAC	SOUYRI
FOOT ROUERGUE	ST JULIEN DE RODELLE
FOOT VALLON	STADE VILLEFRANCHOIS
GALGAN	TOULONJAC
GOUTRENS MAYRAN	VABRE TIZAC
JS BASSIN	VILLE/MOURET/ENTRAYGUE
	VILLENEUVE/DIEGE

SECTEUR SUD

AGUESSAC	PARELOUP CEOR
ALRANCE LA CAPELLE	RANCE ROUGIER
BELMONT SUR RANCE	REQUISTA
BROQUIES	SALLES CURAN/CURAN
CAMARES	SAUCLIERES
CAMPAGNAC	SOURCES de l'AVEYRON
CANET/PRADES DE SALARS	ST AFFRIQUE
COSTECALDE LESTRADE	ST BEAUZELY
CREISSELS	ST GENIEZ
HAUT LEVEZOU	ST GEORGES/ST ROME
LA SELVE RULLAC	ST JEAN LEDERGUES
LAISSAC	ST JUERY
LARZAC VALLEES	ST LAURENT / LA CANOUR
LE VIBAL	ST ROME DE TARN
MILLAU	ST SERVIN
MONTJAUX	TOURNEMIRE / ROQUEFORT
	VABRES L'ABBAYE

SECTEUR CENTRE

AGEN /GAGES	LUC PRIMAUBE
BEZONNES	MANHAC
DRUELLE	MAHORAIS
ESPOIR FOOT 88	OLEMPS
J.S. LEVEZOU	ONET LE CHATEAU
LE MONASTERE	PARELOUP CEOR
LIOUJAS	RODEZ
	STE RADEGONDE

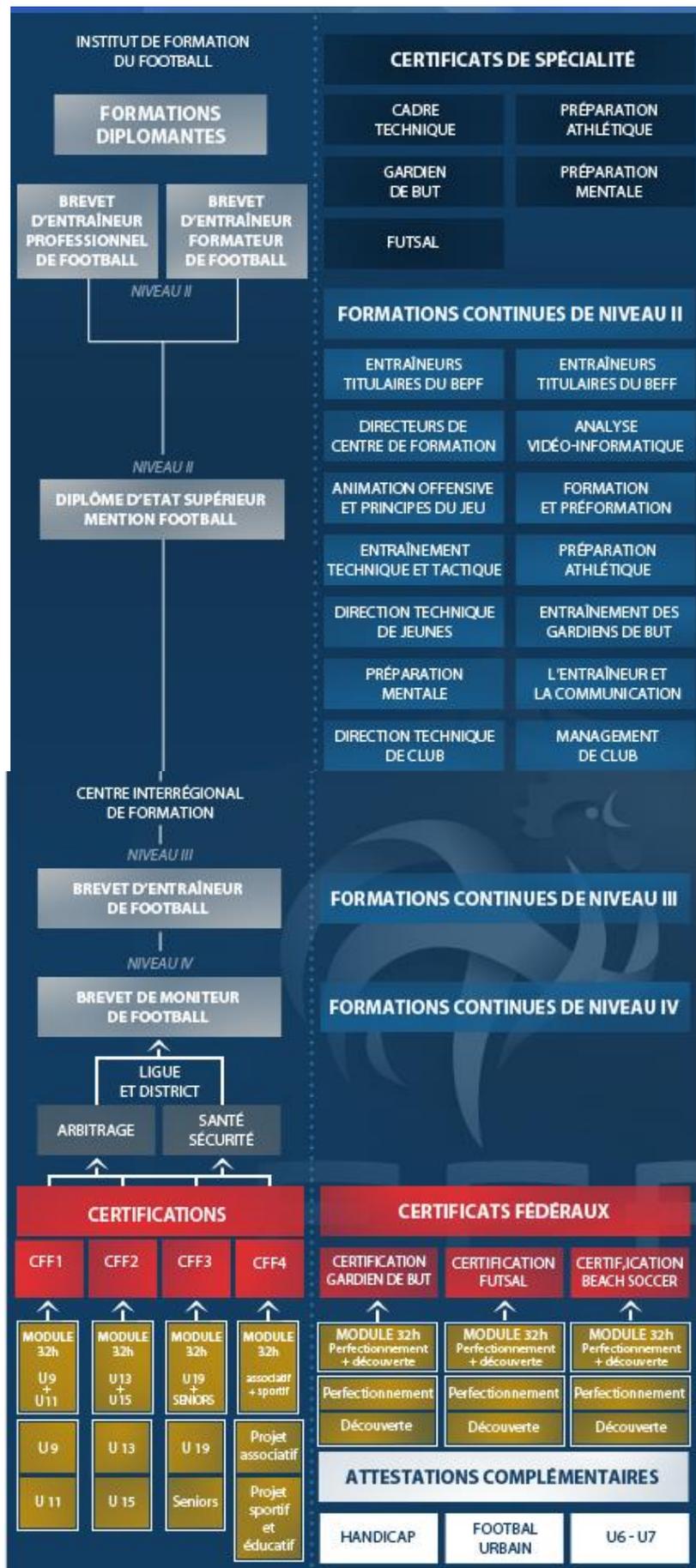
CLUBS - LOZERE



AVENIR FOOT LOZERE (Mende)	AS CHASTELLOISE
FOOT SUD LOZERE (Florac)	AS LE MALZIEU
ASC CHANAC	FC VALDONNEZ
AS RANDONNAISE	OLYMPIQUE MONT AIGOUAL
CHIRAC/MONASTIER	MARVEJOLS SPORTS
AS BADAROUX	GEVAUDAN FOOTBALL CLUB
ESPOIRS LE BLEYMARD	ENT NORD LOZERE
ESC LE BUISSON	SC LANGONNAIS

PARCOURS DE FORMATION DES EDUCATEURS

Présentation Schématique



TUTORIEL D'INSCRIPTION EN LIGNE

1 - Rendez-vous sur le site du District Aveyron Football <https://aveyron.fff.fr>



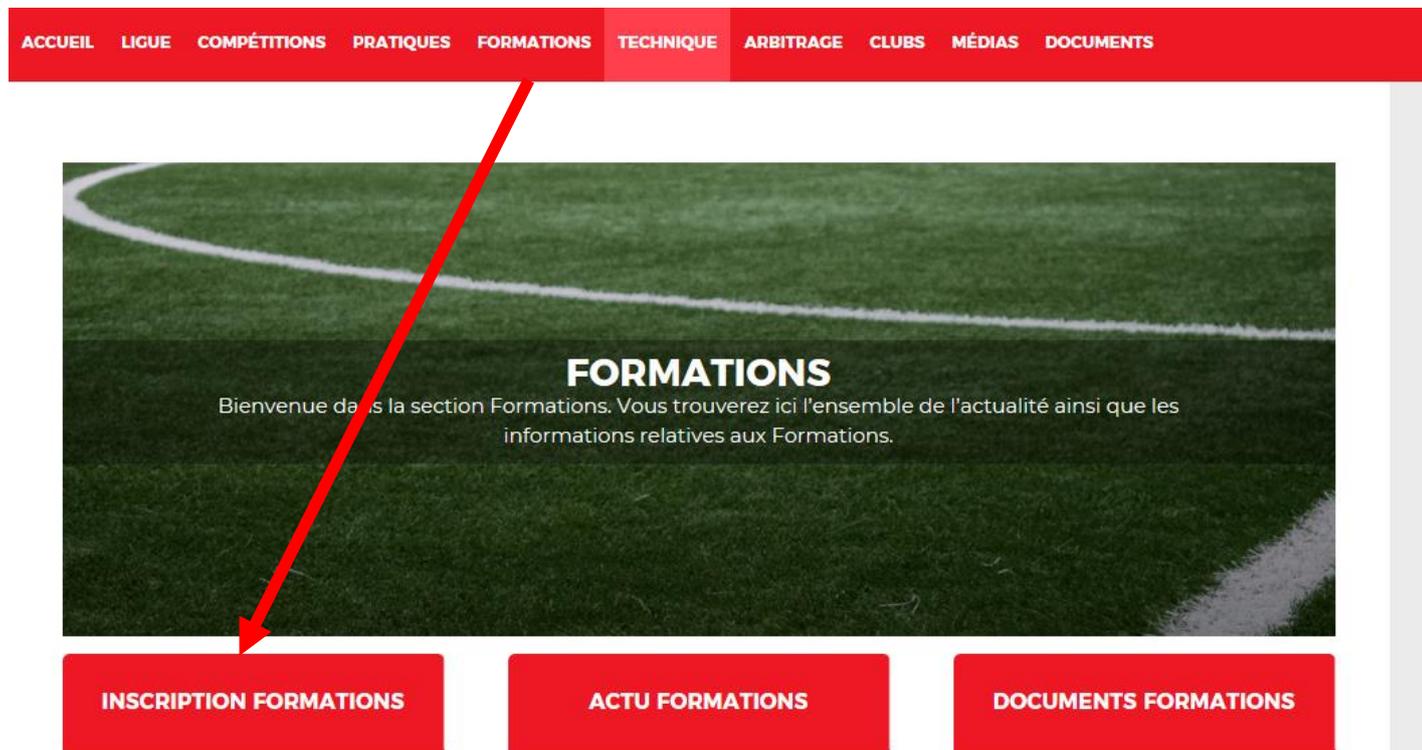
Descendez en bas de page jusqu'à cette image



Cliquer sur l'image

Vous accédez directement sur le site de la Ligue de Football Occitanie: <https://occitanie.fff.fr>

2 – Cliquez sur l’onglet “FORMATIONS” puis sur INSCRIPTION FORMATIONS



Vous arrivez sur cette page



FORMATION EDUCATEURS

CONTACT : Tél : 05.61.37.67.99 – mail : formation@occitanie.fff.fr

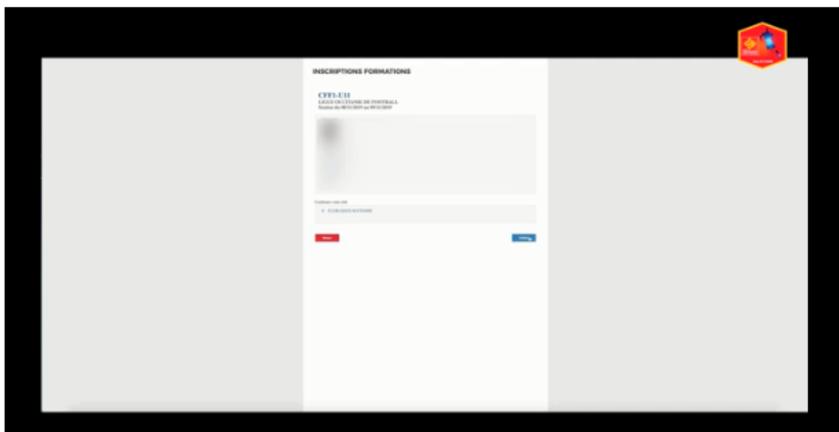
Pour vous inscrire à une session de formation, rendez-vous en bas de cette page.

Cliquez sur ce lien

[Cliquez ici pour le lien vers les inscriptions aux Formations](#)

CONTACT : Tél : 05.61.37.67.99 - mail : formation@occitanie.fff.fr

Découvrez le tutoriel au format pdf pour l'Inscription aux Formations d'Educateur



3 - Choisissez la formation souhaitée en cliquant dessus (ex : CFF2 – 32H)

FORMATION D'ENTRAÎNEUR GÉNÉRALISTE

NIVEAU 3
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

BREVET D'ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL

NIVEAU 4
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL

LIGUES ET DISTRICTS

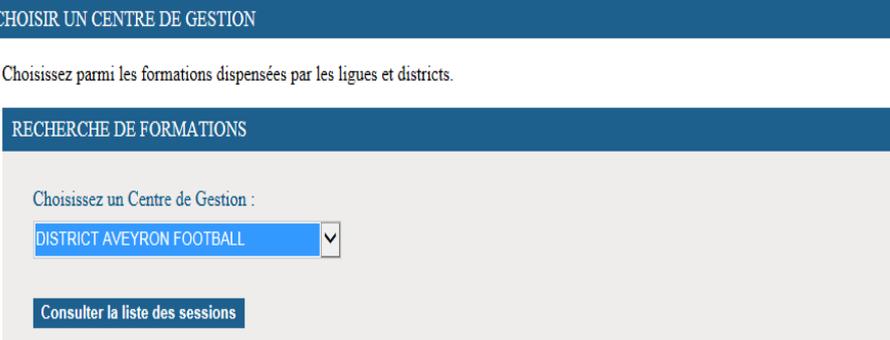
CFF1	CFF2	CFF3	CFF4
▶ CERTIFICATION	▶ CERTIFICATION	▶ CERTIFICATION	▶ CERTIFICATION
▲ MODULE 32H (U9+U11)	▲ MODULE 32H (U13+U15)	▲ MODULE 32H (U19+SÉNIORS)	▲ MODULE 32H (ASSO+SPORTIF)
▶ U9	▶ 13	▶ U19	▶ PROJET ASSOCIATIF
▶ U11	▶ U15	▶ SÉNIORS	▶ PROJET SPORTIF - EDUCATIF

▶ Arbitrage ▶ Sécurité ▶ Santé ▶ Santé-Sécurité (32h)

4 - Sélectionnez District Aveyron Football dans le menu déroulant puis cliquez sur « Consultez la liste des sessions »

Sélectionner à l'aide du curseur votre Centre de Gestion

Cliquer sur



CHOISIR UN CENTRE DE GESTION

Choisissez parmi les formations dispensées par les ligues et districts.

RECHERCHE DE FORMATIONS

Choisissez un Centre de Gestion :

DISTRICT AVEYRON FOOTBALL

Consulter la liste des sessions

5 – Choisissez la formation qui vous convient et cliquez sur « S'inscrire »

Certification CFF4
Du 29/06/2019 au 29/06/2019
DISTRICT AVEYRON FOOTBALL
tarif de la certification : 25 Euros PRELEVEMENT COMPTE CLUB
CONDITION DE PRE-INSCRIPTION : - être licencié FFF - être titulaire des modules CFF4 PROJET ASSOCIATIF ET PROJET SPORTIF ET EDUCATIF - être âgé au minimum de 18 ans le jour de la certification
Places disponibles : 13
S'inscrire



NB : Sur cette même page, pensez à récupérer le dossier de candidature à renvoyer avec l'inscription.

6 – Complétez le formulaire et cliquez sur « Valider »

INSCRIPTIONS FORMATIONS

Certification CFF4
LIGUE OCCITANIE DE FOOTBALL
Session du 29/06/2019 au 29/06/2019

Identifiez-vous

Nom *	<input type="text"/>
Prénom *	<input type="text"/>
Date de naissance *	<input type="text"/>

Pour affiner votre recherche, vous pouvez nous préciser :

Le numéro d'affiliation de votre club	<input type="text"/>	Rechercher un club
Votre numéro d'individu FFF		

* : champs obligatoires

Annuler

Valider



7 – Une fois l'inscription en ligne terminée, vous recevez par e-mail une confirmation de pré-inscription.

8 – Pour valider votre inscription, vous devez renvoyer la fiche d'inscription, le règlement par chèque ou l'autorisation de prélèvement sur le compte du club avant le début du stage à :

Ligue de Football d'Occitanie – IR2F
1, Route de Cépet – B.P. 200
31180 CASTELMAUROU Cedex

9 – Après réception de la convocation pour la session de formation, votre inscription est définitive. En cas d'absence ou de désistement à moins de 7 jours de la formation, les frais administratifs ne sont pas remboursés.



CFF1



PUBLIC

- Accompagnateurs d'équipes U9 et U11
- Parents désirant éduquer
- Dirigeants, entraîneurs, éducateurs autres catégories
- Etre licencié(e) FFF, sous licence U15 ou 14 ans révolus à la date du début de la formation



OBJECTIFS

- Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 10 ans (U7 à U9)
- Animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées
- Accompagner et diriger une équipe en compétition (plateaux)



DATES

Voir Tableau



DUREE

16 ou 32 Heures



LIEUX

Voir Tableau



TARIFS

Voir Tableau

Secteur AVEYRON

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
CFF1 (MO U9 + MO U11) 4 x 8 Heures 8h00 12h00 – 14h00 18h00	Lundi 19 Octobre 2020 au Jeudi 22 Octobre 2020	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 160 € Repas 15 € x 4

Secteur LOZERE

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
MO U9 (4x4 heures) 18h30 22h30	Lundi 2 novembre 2020 Mardi 3 novembre 2020 Mercredi 4 novembre 2020 Jeudi 5 novembre 2020	MENDE	Coût Pédagogique 80€
MO U11 (2x8 heures) 8h00 12h00 – 14h00 18h00	Vendredi 6 novembre 2020 Samedi 7 novembre 2020	MENDE	Coût Pédagogique 80€

CFF2



PUBLIC

- Accompagnateurs d'équipes U13 et U15
- Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîneurs
- Éducateurs autres catégories
- Etre licencié(e) FFF, sous licence U17 ou 16 ans révolus à la date du début de la formation



OBJECTIFS

- Accueillir en sécurité des enfants de 11 à 15 ans (U13 à U15)
- Animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées
- Accompagner et diriger une équipe en compétition (matches)



DATES

Voir Tableau



DUREE

16 ou 32 Heures



LIEUX

Voir Tableau



TARIFS

Voir Tableau

Secteur AVEYRON

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
CCF2 (MO U13 + MO U15) (4x8 heures) 8h00 12h00 – 14h00 18h00	Lundi 30 Novembre 2020 au Jeudi 3 Décembre 2020	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 160 € Repas 15 € x 4



CFF 3



PUBLIC

- Accompagnateurs d'équipes U17, U19 et Seniors
- Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîneurs
- Éducateurs autres catégories
- Etre licencié(e) FFF, sous licence U17 ou 16 ans révolus à la date du début de la formation



OBJECTIFS

- Accueillir en sécurité des enfants de 16 ans à Séniors (U17 à Séniors)
- Animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées
- Accompagner et diriger une équipe en compétition



DATES

Voir Tableau



DUREE

16 ou 32 Heures



LIEUX

Voir Tableau



TARIFS

Voir Tableau

Secteur AVEYRON

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
CFF3 (MO U19 + MO U20 Séniors) (4x8 heures) 8h00 12h00 – 14h00 18h00	Lundi 15 Février 2021 au Jeudi 18 Février 2021	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 160 € Repas 15 € x 4

Secteur LOZERE

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
MO U20 Séniors (4x4 heures) 18h30 22h30	Lundi 2 novembre 2020 Lundi 9 novembre 2020 Lundi 16 novembre 2020 Lundi 23 novembre 2020	MENDE	Coût Pédagogique 80 €

CFF4



PUBLIC

- Licencié(e) de la FFF ayant ou souhaitant exercer une mission associative, sportive et/ou éducative au sein d'un club ou d'une structure de football
- Être licencié(e) FFF, sous licence U17 ou 16 ans révolus à la date du début de la formation



OBJECTIFS

- Être capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité



DATES

Voir Tableau



DUREE

32 Heures



LIEUX

Voir Tableau



TARIFS

Voir Tableau

Secteur AVEYRON

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
<p>CFF 4 Projet Associatif + Projet Sportif/Educatif</p> <p>(4x8 heures) 8h00 12h00 – 14h00 18h00</p>	<p><u>Projet Associatif</u></p> <p>Lundi 28 Septembre 2020 au Mardi 29 Septembre 2020</p> <p><u>Projet Sportif/Educatif</u></p> <p>Lundi 16 Novembre 2020 au Mardi 17 Novembre 2020</p>	<p>Centre de Formation DAF</p>	<p>Coût Pédagogique 160 €</p>

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
<p>CFF 4 Projet Associatif + Projet Sportif/Educatif</p> <p>(8x4 heures) 18h30 - 22h30</p>	<p><u>Projet Associatif</u></p> <p>Lundi 23 Novembre 2020 Mardi 24 Novembre 2020 Lundi 30 Novembre 2020 Mardi 1^{er} Décembre 2020</p> <p><u>Projet Sportif/Educatif</u></p> <p>Lundi 4 Janvier 2021 Mardi 5 Janvier 2021 Lundi 11 Janvier 2021 Mardi 12 Janvier 2021</p>	<p>Centre de Formation DAF</p>	<p>Coût Pédagogique 160 €</p>

Module U6/U7



PUBLIC

- Licencié(e) de la FFF ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football
- Être licencié(e) FFF et âgé de 18 ans et plus à la date du début de la formation



OBJECTIFS

- Être capable d'assurer la sécurité des enfants, d'optimiser l'organisation des plateaux
- Être capable d'utiliser une démarche pédagogique facilitant l'expression des enfants



DATES

Voir Tableau



DUREE

8 Heures



LIEUX

Voir Tableau



TARIFS

Voir Tableau

Secteur AVEYRON

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
MO U6/U7 (8heures) 8h00 12h00 – 14h00 18h00	Samedi 10 Avril 2021	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 40€ Repas 15 €

Secteur LOZERE

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
MO U6/U7 (2X4heures) 18H30 22H30	Lundi 5 octobre 2020 Mardi 6 octobre 2020	MENDE	Coût Pédagogique 40€



MO Gardien de But



PUBLIC

- Licencié(e) FFF ayant ou souhaitant exercer une mission éducative et sportive auprès de gardiens
- Etre âgé de 16 ans et plus à la date du début de la formation



OBJECTIFS

- Encadrement des jeunes dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but.



DATES

Voir Tableau



DUREE

16 Heures



LIEUX

Voir Tableau



TARIFS

Voir Tableau

Secteur AVEYRON

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
MO GB (2x8heures) 8h00 12h00 – 14h00 18h00	Samedi 23 Janvier 2021 Dimanche 24 Janvier 2021	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 80€ Repas 15 € x 2



BMF (Brevet de Moniteur de Football)



PUBLIC

- Éducateur de club de niveau départemental et régional chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet club dans le domaine sportif, éducatif et associatif



OBJECTIFS

Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité de :

- Mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la Direction Technique Nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental et régional
- Animer un projet club de niveau départemental et régional dans les domaines sportif-éducatif et associatif
- Assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement de football en sécurité, intégrant les notions d'arbitrage - Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure
- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licencié(e)s

ENTREE EN FORMATION : Le candidat doit au moment de son entrée en formation

- Etre âgé de 16 ans révolus,
- Etre licencié à la FFF pour la saison en cours,
- Etre titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS).

Inscription via le site de la ligue : <https://occitanie.fff.fr>

Renseignements Administratifs, référent IR2F :

Jérémy SALAZARD

jeremy.salazard@occitanie.fff.fr

05 82 08 27 63

Renseignements :

Gilles BOSCUS

CT PPF

gboscus@aveyron.fff.fr

06.45.68.73.23

FORMATIONS CONTINUES EDUCATEURS/ARBITRES D1



PUBLIC

- Éducateurs des clubs de catégorie Séniors D1
- Capitaines des équipes de catégorie Séniors D1
- Arbitres officiant sur la D1 Séniors



OBJECTIFS

- Créer du lien entre les différents acteurs
- Echanger sur les problématiques rencontrées
- Se mettre en situation de pratiquants sur le terrain en inversant les rôles

FORMATIONS	DATES	LIEUX
Educateurs /Arbitres D1 Séniors (4 heures)	Samedi 19 Septembre 2020 8h30 à 12h30	Centre de Formation DAF

FORMATIONS CONTINUES EDUCATEURS/ARBITRES D2



PUBLIC

- Éducateurs des clubs de catégorie Séniors D2
- Capitaines des équipes de catégorie Séniors D2
- Arbitres officiant sur la D2 Séniors



OBJECTIFS

- Créer du lien entre les différents acteurs
- Echanger sur les problématiques rencontrées
- Se mettre en situation de pratiquants sur le terrain en inversant les rôles

FORMATIONS	DATES	LIEUX
Educateurs /Arbitres D2 Séniors (4 heures)	Samedi 5 Septembre 2020 8h30 à 12h30	Centre de Formation DAF

FORMATIONS CONTINUES EDUCATEURS/ARBITRES D3



PUBLIC

- Éducateurs des clubs de catégorie Séniors D3
- Capitaines des équipes de catégorie Séniors D3
- Arbitres officiant sur la D3 Séniors



OBJECTIFS

- Créer du lien entre les différents acteurs
- Echanger sur les problématiques rencontrées
- Se mettre en situation de pratiquants sur le terrain en inversant les rôles

FORMATIONS	DATES	LIEUX
Educateurs /Arbitres D3 Séniors Poule A (4 heures)	Samedi 3 Octobre 2020 8h30 à 12h30	DOURDOU
Educateurs /Arbitres D3 Séniors Poule B (4 heures)	Samedi 10 Octobre 2020 8h30 à 12h30	1 Club D3 Poule B

FORMATION CONTINUE FUTSAL



PUBLIC

- Éducateurs, accompagnateurs et dirigeants des clubs (H/F)
- Arbitres Séniors, arbitres jeunes



OBJECTIFS

- Développer la pratique Futsal sur le territoire
- Améliorer la connaissance des règles du jeu spécifiques à cette pratique
- Améliorer la connaissance sur la mise en place de séances d'entraînement spécifique à cette pratique

FORMATIONS	DATES	LIEUX
Futsal 1 (3 heures)	Lundi 30 novembre 2020 19h30 à 22h30	ONET LE CHATEAU
Futsal 2 (3 heures)	Lundi 7 décembre 2020 19h30 à 22h30	MILLAU
Futsal 3 (3 heures)	Lundi 14 décembre 2020 19h30 à 22h30	RIGNAC

FORMATION CONTINUE FEMININES

Module Animatrice Fédérale Football



PUBLIC

- Femmes licenciées FFF ou non
- Etre âgé de 16 ans et plus à la date du début de la formation



OBJECTIFS

- Etre capable d'appréhender l'environnement du football (féminin), les publics, les fonctions, au sein du Club autour de la pratique des jeunes
- Etre capable de participer à la vie du club et à l'encadrement de la pratique des jeunes

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Féminisation (6 heures)	Samedi 12 décembre 2020 9h00 12h00 - 14h 17h00	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 30€ Repas 15 €

FORMATION CONTINUE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL



PUBLIC

- Joueurs, Éducateurs, Dirigeants des clubs
- Parents



OBJECTIFS

- Définition du Programme Educatif Fédéral
- Accompagnement sur la mise en place d'actions éducatives au sein du Club

FORMATIONS	DATES	LIEUX
P.E.F (4 heures)	Lundi 23 Novembre 2020 19h30 22h30	MILLAU

FOCUS U11



PUBLIC

- Éducateurs et accompagnateurs U11 de clubs ayant une équipe en U13 D1



OBJECTIFS

- Être capable de construire un contenu d'entraînement en rapport avec l'analyse d'une phase de jeu en tenant compte de toutes les incidences
- Echanger sur les problématiques rencontrées

FORMATIONS	DATES	LIEUX
FOCUS U11 (4 heures)	Samedi 14 Novembre 2020 14h00 – 18h00	Centre de Formation DAF

FOCUS U13



PUBLIC

- Éducateurs et accompagnateurs U13 de clubs ayant une équipe en U13 D1



OBJECTIFS

- Être capable de construire un contenu d'entraînement en rapport avec l'analyse d'une phase de jeu en tenant compte de toutes les incidences
- Echanger sur les problématiques rencontrées

FORMATIONS	DATES	LIEUX
FOCUS U13 (4 heures)	Samedi 24 Octobre 2020 14h00 – 18h00	Centre de Formation DAF

FOCUS U15



PUBLIC

- Éducateurs et accompagnateurs U15 de clubs ayant une équipe U15 D1



OBJECTIFS

- Être capable de construire un contenu d'entraînement en rapport avec l'analyse d'une phase de jeu en tenant compte de toutes les incidences
- Echanger sur les problématiques rencontrées

FORMATIONS	DATES	LIEUX
FOCUS U15 (4 heures)	Samedi 31 Octobre 2020 14h00 – 18h00	Centre de Formation DAF

A noter que pour les formations continues, les inscriptions se feront suite à l'envoi d'une convocation au public concerné.



ACCUEIL DES FORMATIONS

Vous souhaitez organiser et accueillir une formation au sein de votre club ?

Sélectionnez les formations que vous souhaiteriez accueillir et complétez les informations ci-dessous :

CFF 1

MO U9 MO U11

CFF 2

MO U13 MO U15

CFF 3

MO U17/U19 MO U20 Séniors

COORDONNÉES DU CLUB

N° Affiliation : Club :
Personne «Ressources» : Nom : Prénom :
Téléphone : Mail :

Nombre de personnes du club susceptible de suivre la formation (de 10 à 18 personnes).
Concernant les formations à minima 10 stagiaires, obligation de présenter un public adapté à la catégorie concernée.

INFORMATION

Lieu : Date :

Horaires : 2x8heures 4x4heures

Salle pouvant accueillir au moins 15 personnes : Oui Non

Equipements : Ecran ou mur blanc Paperboard
 Tables Vidéoprojecteur
Repas : Oui Non

Document à renvoyer par email à : developpement@aveyron.fff.fr

STATUT de L'EDUCATEUR

Saison 2020/2021

D1 1 Educateur titulaire du MO U20 / SENIORS

D2 1 Educateur titulaire du MO U20 / SENIORS

Saison 2020/2021
Equipes de Jeunes

U19 : ID

MO U17/U19

**U17
D1
Niveau Inférieur**

**MO U17/U19
MO U17/U19 pour l'équipe 1**

**U15
D1
Niveau Inférieur**

**MO U15
MO U15 pour l'équipe 1**

**U13
Foot à 8 niveau 1 et 2
Foot à 8 niveau 3**

**MO U13 pour chacune des équipes
MO U13 pour l'équipe1**

**U11
Moins de 30 licenciés
Plus de 30 licenciés**

**1 MO U11
2 MO U11**

**U9
Moins de 20 licenciés
Plus de 20 licenciés**

**1 MO U9
2 MO U9**

STATUT de L'EDUCATEUR

A compter de la saison 2021/2022

D1	1 Educateur titulaire du BMF (Responsable Projet Sportif) 1 Educateur titulaire du CFF3 (Responsable Séniors)
-----------	--

D2	1 Educateur titulaire du CFF3 (Responsable Séniors)
-----------	--

Saison 2021/2022
Equipes de Jeunes

U19 : ID	MO U17/U19
-----------------	-------------------

U17 D1 Niveau Inférieur	MO U17/U19 MO U17/U19 pour l'équipe 1
--	--

U15 D1 Niveau Inférieur	MO U15 MO U15 pour l'équipe 1
--	--

U13 Foot à 8 niveau 1 et 2 Foot à 8 niveau 3	MO U13 pour chacune des équipes MO U13 pour l'équipe1
---	--

U11 Moins de 30 licenciés Plus de 30 licenciés	1 MO U11 2 MO U11
---	------------------------------

U9 Moins de 20 licenciés Plus de 20 licenciés	1 MO U9 2 MO U9
--	----------------------------



CONVENTION
Equipe Séniors évoluant en Championnat Départemental 1,
Départemental 2
Obligation d'un Educateur Animateur Seniors ou Module U.20 Séniors
(à faire parvenir au District Aveyron Football avant le 15 Septembre 2020)

Entre :

Nom et Siège social du Club :

Numéro Affiliation :

Représenté par son Président (Nom et Prénom) :

Elisant domicile pour la circonstance au siège social du club

Et :

M(Nom et Prénom)

Né(e) le/...../..... à

Demeurant

Titulaire du BREVET MONITEUR FOOTBALL obtenu le

Titulaire du diplôme ANIMATEUR SENIORS obtenu le

Titulaire du diplôme Module U.20 SENIORS obtenu le

Il est convenu ce qui suit

1) En raison de la crise sanitaire ayant entraîné l'annulation de certaines formations sur notre Département et compte tenu de la mise en place du Brevet Moniteur Football sur le site d'Onet le Château à compter de la saison 2020/2021, il a été décidé de revoir l'application de l'Article 111 Alinéa 1 du Règlement des Championnats du District Aveyron Football relatif aux obligations des Clubs au regard du statut des Educateurs.

A SAVOIR,

- que l'obligation pour un club évoluant en Départementale 1 de disposer d'un éducateur titulaire du Brevet Moniteur Football (BMF) responsable du projet sportif et d'un éducateur titulaire de la Certification Fédérale de Football 3 (CFF3) pour le responsable séniors est reportée à la saison 2021/2022.

- que l'obligation pour un club évoluant en Départementale 2 de disposer d'un éducateur titulaire de la Certification Fédérale de Football 3 (CFF3) pour le responsable séniors est reportée à la saison 2021/2022.

2) Les Clubs participant au Championnat Départemental 1 Séniors et Départemental 2 Séniors n'étant pas en règle la veille de la première journée de championnat ont la possibilité de se mettre en règle jusqu'au 31 Mai 2021 (Voir catalogue de formation).

3) Si les Clubs participant au Championnat Départemental 1 Séniors et Départemental 2 Séniors n'ont toujours pas désigné un Educateur, outre les pénalités financières, il sera appliqué la sanction sportive suivante :

a. – Si l'équipe est en position d'accéder en division supérieure à la fin du championnat, elle se verra refuser l'accession et sera rétrogradée en division inférieure.

b. – Si l'équipe est en position de se maintenir dans sa division à la fin du championnat, elle sera automatiquement rétrogradée en division inférieure.

c. – Si l'équipe est en position d'être rétrogradée sportivement à la fin du championnat, elle descendra de deux divisions.

4) Les Educateurs signataires s'engagent à participer aux opérations de Formations Continues (Formation Educateurs/Arbitres D1 saison 2020/2021 et Formation Educateurs/Arbitres D2 saison 2020/2021) proposée par l'Equipe Technique.

5) Les Educateurs signataires devront posséder une licence Technique, Educateur ou Animateur Fédéral à demander auprès de la Ligue de Football Occitanie.

6) La présente Convention prendra fin à l'issue de la Saison en cours.

Fait leA

Le Président du Club,

L'Éducateur du Club,

Enregistrée le

Sous le numéro

Le Président de la Commission Statut Educateur

Franck PLENECASSAGNE



Aline CHAOMLEFFEL

Secrétaire Générale





Entre :

CONVENTION
Equipe U19 évoluant en Championnat Départemental 1
Obligation d'un Educateur Animateur Seniors ou Module
U.17/U.19

(à faire parvenir au District Aveyron Football avant le 15 Septembre 2020)

Nom et Siège social du Club :

Numéro Affiliation :

Représenté par son Président (Nom et Prénom) :

Elisant domicile pour la circonstance au siège social du club

Et :

M(Nom et Prénom)

Né(e) le/...../..... à

Demeurant

Titulaire du diplôme ANIMATEUR SENIORS obtenu le

Titulaire du diplôme Module U.17/U.19 obtenu le

Il est convenu ce qui suit

- 1) En application de l'article 111 du Règlement des Championnats du District Aveyron Football, les Clubs participant en Championnat U19 Départemental 1 doivent disposer d'un Educateur Animateur Seniors ou Module U17/U19 sur le banc de touche.
2) Les Clubs participant au Championnat U19 Départemental 1 n'étant pas en règle la veille de la première journée de championnat ont la possibilité de se mettre en règle jusqu'au 31 Mai 2021 (Voir catalogue de formation).
3) Si les Clubs participant au Championnat U19 Départemental 1 n'ont toujours pas désigné un Educateur, ils seront en faute et recevront des pénalités financières.
4) Les Educateurs signataires s'engagent à participer aux opérations de Formation Continue proposée par l'Equipe Technique.
5) Les Educateurs signataires devront posséder une licence Educateur ou Animateur Fédéral à demander auprès de la Ligue de Football Occitanie.
6) La présente Convention prendra fin à l'issue de la Saison en cours.

Fait leA

Le Président du Club,

L'Educateur du Club,

Enregistrée le

Sous le numéro

Le Président de la Commission Statut Educateur

Franck PLENECASSAGNE

[Signature]

La Secrétaire Générale

Aline CHAOMLEFFEL

[Signature]



CONVENTION
Equipe U17 évoluant en Championnat Départemental 1
Obligation d'un Educateur Animateur Seniors ou Module
U.17/U19
(à faire parvenir au District Aveyron Football avant le 15 Septembre 2020)

Entre :

Nom et Siège social du Club :

Numéro Affiliation :

Représenté par son Président (Nom et Prénom) :

Elisant domicile pour la circonstance au siège social du club

Et :

M(Nom et Prénom)

Né(e) le/...../..... à

Demeurant

Titulaire du diplôme ANIMATEUR SENIORS obtenu le

Titulaire du diplôme Module U.17/U19 obtenu le

Il est convenu ce qui suit

- 1)En application de l'article 111 du Règlement des Championnats du District Aveyron Football, les Clubs participant en Championnat U17 Départemental 1 doivent disposer d'un Educateur Animateur Séniors ou Module U17/U19 sur le banc de touche.
- 2)Les Clubs participant au Championnat U17 Départemental 1 n'étant pas en règle la veille de la première journée de championnat ont la possibilité de se mettre en règle jusqu'au 31 Mai 2021 (Voir catalogue de formation).
- 3)Si les Clubs participant au Championnat U17 Départemental 1 n'ont toujours pas désigné un Educateur, outre les pénalités financières,il sera appliqué la sanction sportive suivante :
 - a.- Si l'équipe est en position d'accéder en division supérieure à la fin du championnat, elle se verra refuser l'accession et descendra en Division inférieure en fin de saison.
 - b.- Si l'équipe est en position de se maintenir en Départemental 1 à la fin du championnat, elle sera automatiquement rétrogradée en Division inférieure en fin de saison.
- 4)Les Educateurs signataires s'engagent à participer aux opérations de Formation Continue proposée par l'Equipe Technique
- 5)Les Educateurs signataires devront posséder une licence Educateur ou Animateur Fédéral à demander auprès de la Ligue de Football Occitanie.
- 6)La présente Convention prendra fin à l'issue de la Saison en cours.

Fait leA

Le Président du Club,

L'Educateur du Club,

Enregistrée le

Sous le numéro

Le Président de la Commission Statut Educateur

Franck PLENECASSAGNE

La Secrétaire Générale

Aline CHAOMLEFFEL



CONVENTION
Equipe U15 évoluant en Championnat Départemental 1
Obligation d'un Educateur Initiateur 2 ou Module U.15
(à faire parvenir au District Aveyron Football avant le 15 Septembre 2020)

Entre :

Nom et Siège social du Club :

Numéro Affiliation :

Représenté par son Président (Nom et Prénom) :

Elisant domicile pour la circonstance au siège social du club

Et :

M(Nom et Prénom)

Né(e) le/...../..... à

Demeurant

Titulaire du diplôme INITIATEUR 2 obtenu le

Titulaire du diplôme Module U.15 obtenu le

Il est convenu ce qui suit

- 1) En application de l'article 111 du Règlement des Championnats du District Aveyron Football, les Clubs participant en Championnat U15 Départemental 1 doivent disposer d'un Educateur Initiateur 2 ou Module U15 sur le banc de touche.
- 2) Les Clubs participant au Championnat U15 Départemental 1 n'étant pas en règle la veille de la première journée de championnat ont la possibilité de se mettre en règle jusqu'au 31 Mai 2021 (Voir catalogue de formation).
- 3) Si les Clubs participant au Championnat U15 Départemental 1 n'ont toujours pas désigné un Educateur, outre les pénalités financières, il sera appliqué la sanction sportive suivante :
 - a. – Si l'équipe est en position d'accéder en division supérieure à la fin du championnat, elle se verra refuser l'accession et et descendra en Division inférieure en fin de saison.
 - b. – Si l'équipe est en position de se maintenir en Départemental 1 à la fin du championnat, elle sera automatiquement rétrogradée en Division inférieure en fin de saison.
- 4) Les Educateurs signataires s'engagent à participer aux opérations de Formation Continue (Focus U15 saison 2020-2021) proposée par l'Equipe Technique.
- 5) Les Educateurs signataires devront posséder une licence Educateur ou Animateur Fédéral à demander auprès de la Ligue de Football Occitanie.
- 6) La présente Convention prendra fin à l'issue de la Saison en cours.

Fait leA

Le Président du Club,

L'Educateur du Club,

Enregistrée le

Sous le numéro

Le Président de la Commission Statut Educateur

Franck PLENECASSAGNE

La Secrétaire Générale

Aline CHAOMLEFFEL



CONVENTION
Equipe U13 évoluant en Championnat Départemental 1
Obligation d'un Educateur Initiateur 2 ou Module U.13
(à faire parvenir au District Aveyron Football avant le 15 Septembre 2020)

Entre :

Nom et Siège social du Club :

Numéro Affiliation :

Représenté par son Président (Nom et Prénom) :

Elisant domicile pour la circonstance au siège social du club

Et :

M(Nom et Prénom)

Né(e) le/...../..... à

Demeurant

Titulaire du diplôme INITIATEUR 2 obtenu le

Titulaire du diplôme Module U.13 obtenu le

Il est convenu ce qui suit

- 1) En application de l'article 111 du Règlement des Championnats du District Aveyron Football, les Clubs participant en Championnat U13 Départemental 1 doivent disposer d'un Educateur Initiateur 2 ou Module U13 sur le banc de touche.
- 2) Les Clubs participant au Championnat U13 Niveau 1 n'étant pas en règle la veille de la première journée de championnat ont la possibilité de se mettre en règle jusqu'au 31 Mai 2021 (Voir catalogue de formation).
- 3) Si les Clubs participant au Championnat U13 Niveau 1 n'ont toujours pas désigné un Educateur, outre les pénalités financières, le club ne pourra pas accéder en catégorie supérieure (U14R). De même, il ne pourra pas participer sur le niveau 1 la saison suivante.
- 4) Les Educateurs signataires s'engagent à participer aux opérations de Formation Continue (Focus U13 saison 2020-2021) proposée par l'Equipe Technique.
- 5) Les Educateurs signataires devront posséder une licence Educateur ou Animateur Fédéral à demander auprès de la Ligue de Football Occitanie.
- 6) La présente Convention prendra fin à l'issue de la Saison en cours.

Fait le A

Le Président du Club,

L'Educateur du Club,

Enregistrée le

Sous le numéro

Le Président de la Commission Statut Educateur

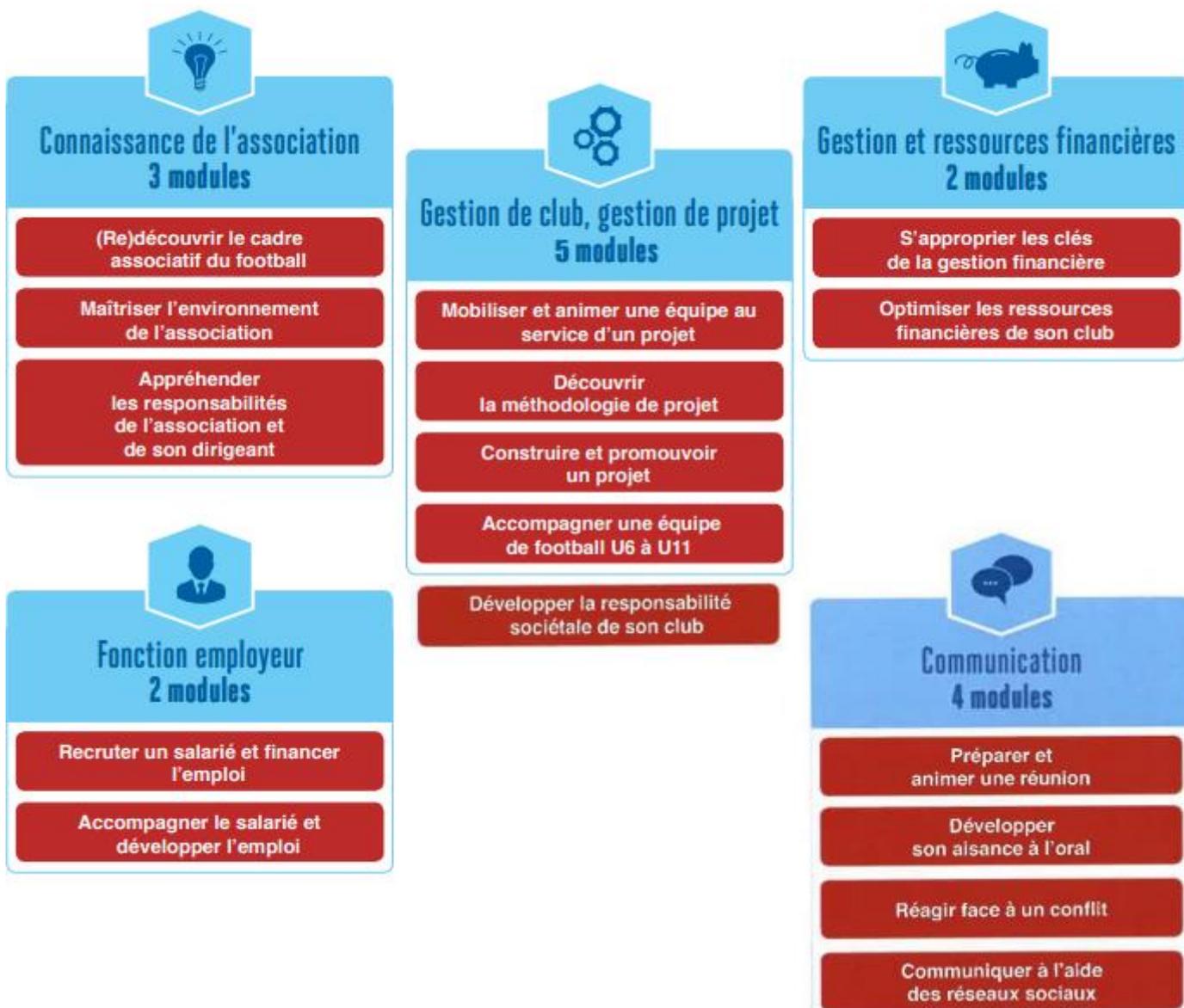
Franck PLENECASSAGNE

La Secrétaire Générale

Aline CHAOMLEFFEL

PARCOURS DE FORMATION DIRIGEANTS

Présentation Schématique



CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

MO (RE) DÉCOUVRIR LE CADRE ASSOCIATIF DU FOOTBALL



PUBLIC

- Nouveaux dirigeants de l'association, bénévoles, dirigeants, salariés, impliqués dans la gestion régulière de l'association



OBJECTIFS

- Connaître les bases juridiques du fonctionnement d'une association, assimiler les types d'acteurs et d'organes de l'association, et savoir où trouver les informations nécessaires à la gestion d'une association

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Redécouvrir le cadre Associatif du Football (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

MO APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT



PUBLIC

- Bénévoles, dirigeants, salariés, impliqués dans la gestion régulière de l'association



OBJECTIFS

- Connaître et prévoir les risques inhérents à l'activité de l'association.
- Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants
- Distinguer les différents types d'assurances

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

GESTION DU CLUB, GESTION DU PROJET

MOBILISER ET ANIMER UNE ÉQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET



PUBLIC

- Bénévoles, dirigeants et salariés de clubs, districts, ligues associés à la gestion de projet et à la gestion des ressources humaines



OBJECTIFS

- Identifier les missions nécessaires au projet, structurer le club et identifier les ressources humaines au service du projet, développer sa capacité à gérer les acteurs du club et savoir déléguer. Et fidéliser les membres du club et valoriser leur implication

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

ACCOMPAGNER UNE ÉQUIPE DE FOOTBALL U6 À U11



PUBLIC

- Parents, bénévoles, dirigeant(e)s, joueurs (ses) souhaitant accompagner des enfants sur les rencontres.



OBJECTIFS

- Connaître le rôle dévolu à un accompagnateur d'équipe de football (U7, U9 et U11), adapter son discours et sa posture en fonction des catégories des enfants et maîtriser les étapes de l'organisation des rencontres des enfants (logistique, sécurité...)

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Accompagner une équipe de football U6 à U11 (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET



PUBLIC

- Bénévoles, dirigeants et salariés de clubs, districts associés à la gestion de projet ou souhaitant s'investir dans un projet club



OBJECTIFS

- Concevoir un projet de A à Z à partir d'un thème donné (sportif, associatif, éducatif)
- Savoir présenter un projet
- Capitaliser sur les bonnes pratiques à travers plusieurs fiches projets

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Accompagner une équipe de football U6 à U11 (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

GESTION ET RESSOURCES FINANCIERES

OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE SON CLUB



PUBLIC

- Bénévoles et dirigeants de clubs impliqués dans la demande de subventions et la recherche de nouvelles ressources



OBJECTIFS

- Identifier les ressources financières potentielles d'un club, différencier le sponsoring et le mécénat, savoir présenter son club à un partenaire privé et réussir son entretien.
- Solliciter des subventions (règles, dossiers, dispositifs fédéraux et locaux,...)

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Optimiser les ressources financières de son club (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

COMMUNICATION

PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION



PUBLIC

- Membres des comités directeurs et salariés des clubs, districts, ligues et membres des commissions



OBJECTIFS

- Maîtriser la préparation et l'organisation d'une réunion, savoir conduire une réunion : animer et rendre sa réunion attractive, inciter à l'action, conclure sa réunion et projeter sur la suivante : mettre en place un plan d'actions, produire un compte-rendu, etc...

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Optimiser les ressources financières de son club (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

RÉAGIR FACE À UN CONFLIT



PUBLIC

- Bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres...



OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes en jeu dans les conflits - Maîtriser ses émotions - Permettre une sortie de crise honorable pour tous - Savoir répondre à l'agressivité
- Appréhender la posture de tiers dans les conflits

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Réagir face à un conflit (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00

COMMUNIQUER A L'AIDE DES RESEAUX SOCIAUX



PUBLIC

- Bénévoles et dirigeants souhaitant développer la communication de leur club à l'aide des réseaux sociaux



OBJECTIFS

- Appréhender l'environnement de la communication digitale
- Découvrir les fonctionnalités d'une page FACEBOOK
- Maîtriser la gestion et l'animation d'une page FACEBOOK

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Réagir face à un conflit (4 heures)	(à définir)	Centre de Formation DAF	Coût Pédagogique 25€00



FORMATION DES ARBITRES

Formation initiale en arbitrage



PUBLIC

- Toute personne (homme ou femme) souhaitant devenir arbitre âgée au minimum de 15 ans au 1er janvier de la saison et au maximum de 50 ans.



OBJECTIFS

- Devenir arbitre de football de niveau départemental
- Être le garant du respect des lois du jeu

FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Séquences 1 à 8 : - Découverte - Avant-match - Fautes, cartons, reprise du jeu - Hors-jeu, maniement du drapeau - Lecture du jeu, déplacement - Gestion des conflits - Formalités administratives - Contrôle des connaissances	23 - 24 et 25 Octobre 2020	Centre de Formation DAF	180€ (demi-pension)

Cette formation proposée par le District Aveyron Football, vous permettra de devenir Arbitre de Football et de pouvoir exercer votre passion en toute sérénité. A la suite de cette formation, vous serez suivi et accompagné par des experts qui vous feront progresser.



DISPOSITIFS FINANCIERS D'ACCOMPAGNEMENT

- **BOURSE FORMATION FAFA**

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DISPENSÉES PAR L'I.R.2.F (BEF & BMF)

L'objectif du FAFA Formation est de développer les compétences de l'ensemble des acteurs du football. Pour ce faire, la Fédération souhaite les accompagner en cofinçant la formation des éducateurs, des dirigeants bénévoles ainsi que des permanents de clubs.

Les formations concernées sont les suivantes

Les formations concernées par la bourse formation sont les suivantes :

- Formations d'éducateurs dispensées par les ligues et l'IFF à destination des licenciés des clubs amateurs ;
- Toute action de formation de dirigeant dispensée en lien avec l'Institut de Formation du Football (IFF) et les Instituts Régionaux de Formation du Football (IR2F) : gestion de projet, RH, fonction employeur...

Pour en savoir plus sur ces formations, se rendre sur le site fff.fr de la Fédération. Afin de pouvoir présenter une demande de cofinancement, le porteur de projet doit être soit un licencié de la FFF, soit un club amateur affilié à la FFF. Un seul dossier peut être présenté

par formation. La demande doit être formulée pour une action de formation qui aura lieu au cours de la même saison.

Aucune demande pour une action organisée lors d'une saison précédente ne pourra être étudiée.

Pour certains profils de stagiaire, l'aide est accordée sous réserve que le demandeur ait sollicité en parallèle le financement d'une partie du coût de la formation auprès d'un organisme extérieur (Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois, OPCO pour les salariés des clubs (ex : AFDAS), ...).

Pour toute formation initiale ou spécifique commençant avant le 31 décembre 2019, les stagiaires pourront envoyer leur dossier complet jusqu'au 31 octobre 2019.

ATTENTION : Les clubs à statut professionnel ainsi que les licenciés de ces clubs, ne sont pas éligibles à la bourse formation du FAFA

- **BONS FORMATIONS FFF / LFO**

Chaque licencié pourra bénéficier d'un « Bon de Formation » de 25€ par module (selon les formations éligibles)

Bons Formations « Educateurs »

	Formations éligibles aux bons de formation à 25 €
EDUCATEURS	Modules U6/U7
	Modules U9
	Modules U11
	Module sécurité
	Module projet éducatif
	Module projet associatif
	Animatrice Fédérale
	Module « Futsal Initiation »
	Module « Futsal Entraînement »
	Module « Football et Handicaps »

***1 BON PAR MODULE PAR STAGIAIRE.
NOMBRE ILLIMITE PAR STAGIAIRE DANS LA SAISON***

En complément des formations éligibles à un bon de formation FAFA à 25 Euros, la Ligue de Football d'Occitanie offrira un bon de 25 Euros pour les formations non retenues (Modules U13 -U15 –U17 /U19 -Seniors).

Bons Formations « Dirigeants », tous les modules du parcours Fédéral de Formation des Dirigeants sont éligibles



COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 25 €.

La formation peut être financée par un bon de formation de 25€ dans la limite de l'enveloppe attribuée.
« La FFF soutient la formation des dirigeants en vous donnant la possibilité d'utiliser 1 bon de formation dématérialisé de 25€ pour financer votre formation (sous réserve du nombre restant de bons alloués). »

Ce bon est dématérialisé et donc la réduction sera automatiquement appliquée.

Aucune démarche n'est à faire pour les clubs pour bénéficier de cette aide.

Bons Formations « Arbitres », pour la formation initiale d'arbitre, le dispositif prévoit « un bon de formation » de 25€.



DISPOSITIF SESAME



Le dispositif SESAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement) a pour objectifs :

- de faciliter l'accès à une qualification professionnelle et à un emploi sportif ou d'animateur, des jeunes de 16 à 25 ans ;
- d'offrir à chacun de ces jeunes un parcours individualisé et par équipes : information, positionnement, pré-qualification, formation qualifiante, suivi par un référent.

Un financement d'accompagnement Jeunesse et Sports de 2 000 € en moyenne pourra être mobilisé pour la réalisation d'un parcours de formation.

Pour plus de renseignements, contactez vos correspondants Jeunesse et Sports : Laure MOREAU, laure.moreau@aveyron.gouv.fr ou 05 65 73 52 49

- **AFDAS**

L'AFDAS est l'interlocuteur des structures de la branche Sport et de leurs salariés en matière de formation professionnelle. Toutes les structures employeuses sont invitées à créer un compte pour avoir accès à leur espace sécurisé et saisir leurs demandes de prise en charge en ligne.
Toutes les infos sur le site de l'AFDAS.

Plus de renseignements sur <https://www.afdas.com/entreprises/nouveaux-secteurs/questions-reponses/>

- **COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITES**



Le compte personnel d'activité est un dispositif français dans le cadre de la loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels de 2016 (dite « loi El Khomri »).

Ouvert à tous les actifs du secteur privé de 16 ans et plus, il permet d'accumuler un crédit d'heures de formation tout au long de la carrière, mais aussi de valider des trimestres de retraite ou de financer un passage à temps partiel, grâce à l'intégration du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P). Il promet aussi de récompenser un engagement associatif via « le compte d'engagement citoyen. ».

À partir de janvier 2017 un site internet permet aux personnes de gérer directement leur propre compte personnel d'activité et de consulter également ses droits relatifs aux comptes suivants :

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Compte d'Engagement Citoyen (CEC)
- Compte Prévention Pénibilité (CPP)

Plus de renseignements sur www.moncompteactivité.gouv.fr



- **PÔLE EMPLOI**

Si vous êtes demandeur d'emploi, consultez votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes les démarches et pour valider votre dossier de formation.

Le conseiller vérifiera avec vous votre situation par rapport à votre rémunération durant le stage et les possibilités de prise en charge ainsi que les conditions administratives liées à la formation.

Selon la formation visée et votre situation personnelle, votre contribution au financement de votre formation sera différente. Il est donc important pour vous de faire le point sur ce que vous percevrez pendant la formation et sur les coûts qui resteront à votre charge.

À savoir : si vous suivez une formation dans le cadre d'un contrat de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), vous avez un statut de salarié et le coût de la formation est pris en charge par votre employeur. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le portail de l'alternance : www.contrats-alternance.gouv.fr



District Aveyron Football

La Roque

12 850 ONET LE CHATEAU

Contact : 05.65.77.32.06

Mail: developpement@aveyron.fff.fr

www.aveyron.fff.fr

réseaux sociaux: districtcomaveyron@orange.fr

 **facebook (@districtaveyronfoot)**

 **Twitter (@aveyronfoot)**

 **Instagram (districtaveyron)**

Identifiant SIRET: 780 144 598 00049 - Association déclarée 01/1994